

VIII- Synchronie et diachronie

Dans la linguistique moderne du début du XX^e siècle, la distinction des notions de *synchronie* et de *diachronie* donne lieu à une opposition introduite par Saussure, créant ainsi une autre dichotomie saussurienne. Considérant que la langue comprend des éléments de stabilité et des éléments d'instabilité, ce dernier propose d'étudier les faits de langue selon deux perspectives différentes : l'une prenant en compte les premiers éléments, l'autre les seconds ; elles sont appelées respectivement *approche synchronique* et *approche diachronique*.

Qu'est-ce que l'approche synchronique ?

C'est une démarche qui tient compte de la stabilité de la langue. Tous les éléments renvoyant à l'aspect statique de la langue sont qualifiés par Saussure de « synchronie ». L'étude de la langue est alors envisagée à un moment donné de son histoire.

De la synchronie, Neveu donne la définition suivante :

« La notion de synchronie désigne un état de langue, étudié sans référence à l'évolution de cette langue dans le temps, c'est-à-dire sans prise en compte des étapes successives du développement qui ont conduit à l'état considéré. [...] On doit noter que la description synchronique peut s'exercer sur un état de langue contemporain, comme sur un état de langue ancien. » (2000 : 110). Par conséquent, cette étude peut s'effectuer à un moment de l'histoire qui n'est pas forcément le présent. Ainsi, une étude synchronique du latin ou du grec ancien reste tout à fait possible.

L'approche synchronique envisage les éléments de la langue à un point déterminé, sur l'axe du temps, désignant un état de langue isolé des autres états de langue, situés dans d'autres points sur l'axe du temps.

Qu'est-ce que l'approche diachronique ?

Il s'agit d'une démarche qui tient compte des facteurs d'instabilité de la langue, de son évolution et de son histoire. L'étude de la langue est envisagée dans son évolution, comme l'avaient fait la grammaire comparée et la linguistique historique. « La linguistique diachronique étudie donc le changement des constituants du système de la langue dans le temps. » (Neveu, 2000 : 110)

L'approche diachronique considère des faits linguistiques dans leur passage d'un état de langue à un autre. Elle fractionne l'histoire d'une langue en états de langue successifs. C'est dans ce sens qu'elle étudie l'évolution de la langue. Par définition, l'histoire d'une langue est mouvante et continue. Toute langue, à un moment donné de son histoire, comporte les marques de ses états passés et se présente comme une étape nécessaire pour la construction des états futurs.

L'opposition synchronie/diachronie

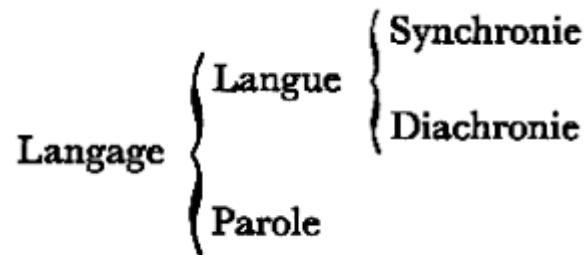
L'opposition *synchronie/diachronie* permet d'établir une distinction entre deux ordres de phénomènes relatifs aux faits de langue. Incontournable dans la linguistique du XX^e siècle, cette opposition est clairement exposée par Saussure qui déclare : « Mais pour mieux marquer cette opposition et ce croisement de deux ordres de phénomènes relatifs au même objet, nous préférons parler de linguistique *synchronique* et de linguistique *diachronique*. Est synchronique tout ce qui se rapporte à l'aspect statique de notre science, diachronique tout ce qui a trait aux évolutions. De même *synchronie* et *diachronie* désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution. » (1990 : 130-131).

Pour illustrer l'opposition synchronie/diachronie et, partant, expliquer la disjonction entre « état de langue » et « phase d'évolution », Saussure se sert de la métaphore du jeu d'échecs. Les signes linguistiques dont la langue est constituée sont comparés aux pièces sur l'échiquier. Par exemple, si au bout de deux heures d'une partie d'échecs, un des deux joueurs se fait remplacer par un nouveau, qui ignore tout de ce qui s'est déroulé avant son arrivée, ce dernier ne sera pas intéressé par la situation antérieure à sa participation au jeu, mais par la situation correspondant au moment où il commencera à jouer. Le linguiste est comparé à ce nouveau joueur, dans la mesure où il ne s'intéresse pas aux états de langue qui ont conduit à l'état de langue actuel mais plutôt à celui-ci. Pour étudier un état de langue donné, le linguiste doit lui aussi ignorer ce qui l'a produit.

Les travaux réalisés dans le cadre de la linguistique synchronique décrivent les relations existant entre l'ensemble des éléments constituant la langue, sans jamais recourir à l'explication historique. En effet, l'utilité de cette dernière demeure nulle, étant donné que le phénomène synchronique ne traite que de faits simultanés. Par ailleurs, les locuteurs ont affaire à un état de langue qui, pour eux,

est l'unique réalité linguistique. Ils ignorent la succession historique des faits de langue ; pour eux, elle est inexistante. Certes, en rompant avec les pratiques antérieures des approches comparatistes et néogrammairiennes, Saussure privilégie la démarche synchronique, néanmoins, parallèlement à cela, il estime que mise à part celle-ci, le sujet parlant ne voit aucune autre réalité linguistique.

Saussure (1990 : 156) résume la forme rationnelle que doit prendre l'étude linguistique dans le schéma suivant :



Exemples d'études synchronique et diachronique

Le linguiste français André Martinet a réalisé des travaux de linguistique synchronique et de linguistique diachronique ; en voici deux exemples :

- 1- Martinet a étudié l'évolution diachronique d'un aspect de la phonologie du français. En envisageant une modification phonologique, il relève tous les changements successifs, ainsi que leurs conséquences dans la langue française. C'est ainsi qu'il parvient à expliquer que si l'opposition des phonèmes /*ẽ*/ et /*œ*/ a disparu du français, c'est parce qu'elle constituait rarement une opposition distinctive entre des paires de mots, comme dans le cas de *brin* et *brun*.
- 2- Martinet s'est intéressé à la prononciation des voyelles dans les mots *patte* et *pâte*, chez des Parisiens réunis par hasard. Il a remarqué que chez 66 Parisiens nés avant 1920, les voyelles de *patte* et *pâte* sont prononcées par tous de manière distincte /*a*/ pour la première et /*ɑ*/ pour la seconde. En revanche, chez quelques centaines de Parisiens nés après 1940, il a relevé que 60% ont, dans ces deux mots, une même prononciation de voyelle correspondant à /*a*/. Lorsque Martinet se limite à l'observation de l'usage d'une seule génération à la fois, en s'abstrayant de toute évolution, l'étude

est synchronique. Mais lorsqu'il tient compte du comportement linguistique des deux générations en présence, l'étude est diachronique.

Prenant appui sur son exemple, Martinet affirme que la description strictement synchronique est « fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considéré en pratique comme un point sur l'axe du temps. Est dite diachronique toute étude qui comporte la comparaison d'usages différents d'une même langue avec l'intention d'en tirer des conséquences quant à un sens de l'évolution : les faits signalés ci-dessus relativement à la voyelle de *patte* et celle de *pâte* peuvent faire l'objet soit d'une formulation synchronique : l'opposition /a/ - /ɑ/ n'est pas générale dans l'usage contemporain, soit d'une formulation diachronique : l'opposition /a/ - /ɑ/ tend à disparaître de l'usage parisien. » (1970 : 29)

En définitive, les deux linguistiques différenciées par Saussure, parce que l'une étudie l'évolution de la langue et l'autre son fonctionnement dans un état donné, entretiennent des liens et sont interdépendantes, en dépit du fait qu'elles soient parfaitement autonomes.

La principale conséquence de la primauté accordée par Saussure à la perspective synchronique, par rapport à la perspective diachronique, est la fin de la prédominance des études historiques sur les langues. Outre cet enjeu épistémologique déterminant, la démarche synchronique renferme deux autres enjeux importants d'ordre théorique et méthodologique, dans la mesure où elle permet, d'une part, de concevoir la langue comme un ensemble abstrait et ordonné, d'autre part, d'organiser le champ de la linguistique.

Si la linguistique pré-saussurienne ne s'est jamais préoccupée de l'approche synchronique, pour ne s'intéresser qu'à la diachronie, la linguistique postsaussurienne a envisagé, un temps, de se délester de l'aspect diachronique. Toujours est-il que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, Saussure n'a jamais évacué la linguistique diachronique ; mais il a seulement pris le soin de la distinguer de la linguistique synchronique. Toutefois, dans la linguistique actuelle, la démarche synchronique et la démarche diachronique ne forment plus une

opposition tranchée, mais une complémentarité, mise en avant en raison de la richesse dont elle se dote.